

*Questions orales*

serait-il disposé à faire l'une des deux choses suivantes: soit ordonner aux sociétés qui conditionnent les produits alimentaires de réduire leur prix en fonction de ce cadeau ou de cette aubaine que représente le dégrèvement d'impôt, soit éliminer le dégrèvement accordé à l'industrie du conditionnement des produits alimentaires?

**L'hon. John N. Turner (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, le premier ministre a déjà donné la réponse du gouvernement, je pense. Si le rapport de la Commission de surveillance du prix des produits alimentaires prouve que les faits allégués par le député sont exacts, le gouvernement prendra alors les dispositions nécessaires.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. La présidence accorde la parole au député de Saint-Jean-Est pour lui permettre de poser une troisième question supplémentaire, et il sera suivi du député de Don Valley.

**M. McGrath:** Monsieur l'Orateur, comme dernière question supplémentaire, le ministre a rappelé les trois options que le gouvernement a déjà exercées. Nous dirait-il s'il est disposé maintenant à exercer la quatrième et ultime option, c'est-à-dire que le gouvernement démissionne?

L'INFLATION—LA PSYCHOSE INFLATIONNISTE ET LES  
PRESSIONS NATIONALES

**M. James Gillies (Don Valley):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances. Étant donné que cette période d'inflation est la plus longue et la plus soutenue dans l'histoire du Canada, certainement depuis l'entrée en vigueur de l'indice des prix à la consommation en 1913, ma question se divise en deux. En premier lieu, dans quelle mesure la psychose de l'inflation au Canada est-elle responsable, selon le gouvernement, de l'inflation et qu'est-ce que le gouvernement va faire à ce sujet? Deuxièmement, étant donné que le ministre a fortement insisté sur les facteurs étrangers de l'inflation dans notre pays, dans quelle mesure l'inflation au Canada est-elle déterminée par des pressions nationales par opposition aux pressions étrangères, d'après les membres de son personnel?

**L'hon. John N. Turner (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, je crois que ni le député ni moi ne pourrions évaluer le rôle de cette psychose devant les forces économiques qui s'exercent. Je ne saurais répondre à cette question mais il m'intéresserait de connaître ce qu'il pourrait suggérer à propos de l'aspect comportement en économie. Pour répondre à la deuxième question, d'après les renseignements et les conseils que j'ai eus tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du gouvernement. Je suis d'avis que la principale poussée inflationniste dans notre pays se situerait encore entre l'offre et la demande tant au pays qu'à l'étranger.

**M. Gillies:** Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse encore une fois au ministre des Finances. Le gouvernement estime-t-il qu'une augmentation du prix

[M. Howard.]

des logements de l'ordre de 40 p. 100 dans une région comme celle de Toronto n'est pas la conséquence d'un mouvement inflationniste qui se dessine actuellement? Ce que le gouvernement doit faire à sujet, c'est bien sûr de présenter...

**M. l'Orateur:** A l'ordre. La présidence donne la parole au député de Wellington-Grey-Dufferin-Waterloo.

\* \* \*

LE LOGEMENT

LA HAUSSE DES PRIX—LES MESURES CORRECTIVES  
ENVISAGÉES PAR LE GOUVERNEMENT

**M. Ferrin Beatty (Wellington-Grey-Dufferin-Waterloo):** Monsieur l'Orateur, ma question fait suite à celle qu'a posée le député de Don Valley et s'adresse au ministre des Finances. Comme sa réponse à la question du député de Saint-Jean-Est ne portait pas sur le logement, je demande au ministre quelles mesures précises le gouvernement envisage pour faire baisser le prix du logement; le gouvernement peut-il assurer dès aujourd'hui à la Chambre que le taux d'augmentation du coût du logement en Ontario sera ralenti au cours de la prochaine année?

● (1500)

**L'hon. John N. Turner (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, mon collègue, le ministre d'État chargé des Affaires urbaines, a été mêlé plusieurs fois à cette question, à la Chambre.

**M. Stanfield:** De loin, seulement.

**M. Turner (Ottawa-Carleton):** Le prix des maisons dépend de nombreux facteurs, notamment du prix du terrain et du taux d'intérêt en vigueur tant sur le marché national qu'international. Essentiellement, l'un des problèmes concernant la demande excessive de logements par la classe moyenne canadienne est que cette dernière essaye de se protéger contre l'inflation et, aussi, que le profit réalisé sur la vente d'une maison n'est pas considéré comme une plus-value.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. La présidence permettra au député de Wellington-Grey-Dufferin-Waterloo de poser une question supplémentaire, puis ce sera au député de Toronto-Lakeshore.

**M. Beatty (Wellington-Grey-Dufferin-Waterloo):** Puisque le ministre n'a pas répondu à ma question, et étant donné que selon un rapport récent, le prix des maisons à Toronto est de 4.8 p. 100 plus élevé qu'il était il y a un an, et qu'en raison de cette hausse des millions de jeunes Canadiens n'auront peut-être jamais de leur vie les moyens de s'acheter une maison, le ministre peut-il assurer la Chambre de la certitude du gouvernement que grâce aux mesures qui ont été prises et à celles qui le seront, la hausse des prix des maisons ne sera pas plus forte au cours de la prochaine année?

**M. Turner (Ottawa-Carleton):** Monsieur l'Orateur, nous ne saurions donner au député cette garantie, mais nous pouvons l'assurer que nous partageons avec lui ses inquiétudes au sujet de ce problème très grave.